

# Fonds De Commerce Restauration Rapide

Publié sur [actify.fr](https://actify.fr) le mars 4, 2025

191 vues

## Adresse:

11 rue Lejamptel

## Date de fin de commercialisation:

29/05/2025

## Date limite de dépôt des offres:

27/03/2025

## Etude:

SELARL LH ET ASSOCIES

51053/8

EIRL GILIBERT EDDY

- Fonds de commerce : Restauration de type rapide
- Bail : du 05/10/2016 au 04/10/2025
- Destination du bien loué : Activité limitée à l'activité de vente de pizzas, sandwichs, kebab, panini, restauration rapide à emporter ou à déguster sur place, vente de boissons.
- Désignation des biens loués : Local en coin de rue possédant deux vitrines en angle pour une superficie d'environ 40 m<sup>2</sup> avec deux sorties et cave.
- Montant du loyer (mensuel) : 638,53 euros HT
- Matériel d'exploitation (1) : Inventaire en cours sur demande par e-mail : [stmalo@etudelh.com](mailto:stmalo@etudelh.com)
- Stock (1) : Inventaire en cours sur demande par e-mail : [stmalo@etudelh.com](mailto:stmalo@etudelh.com)
- Présence d'une licence IV : non

- Montant du chiffre d'affaires 31/10/2018 (2) : 85 450,00 euros
  - Nombre de salarié(s) (3) : néant
  - Personne à contacter pour la visite du bien : SELARL LH & Associés, téléphone : 02.99.40.62.40 le matin (9h00-12h00), e-mail : contact@etudelh.com
- (1) Les matériels mentionnés "en location", "mis à la disposition", "déclaré appartenir à" ou "en crédit-bail" ne peuvent faire l'objet d'une cession
- (2) Informations communiquées à titre strictement indicatif, le Liquidateur ne pouvant être tenu de certifier les chiffres d'affaires et bénéfices commerciaux.
- (3) Conformément à l'article L 1233-45 du Code du Travail, les salariés licenciés pour motif économique bénéficient d'une priorité de réembauchage durant un délai d'un an à compter de la date de rupture du contrat de travail (fin du préavis).